

*Bien préparer les documents qui concernent votre bien immobilier en rassemblant toutes les pièces dans un dossier de vente est la garantie d'une vente plus rapide et sereine.*

### **Récapitulatif du dossier de vente**

Pour préparer la vente de votre bien, vous aurez à réunir près d'une dizaine de documents (plus de quinze pour un bien en copropriété).

Ces documents vous seront demandés au moment des visites, de la signature des différents contrats et également lors de l'établissement des actes authentiques de ventes.

Ils vous permettent également d'établir le prix de vente le plus juste.

### **Pour tout type de bien**

- Titre de copropriété
- Avis de taxes foncières
- Attestation de superficie ou de bornage
- Factures de chauffage de la dernière année
- Facture d'entretien de la chaudière
- Rapport des diagnostics immobiliers : amiante, termites, attestation des risques naturels et technologiques, plomb, DPE, loi carrez, électrique, gaz

### **Pour un logement en copropriété**

- PV des 3 dernières Assemblées générales
- Relevé des charges de copropriété des 3 dernières années
- Carnet d'entretien de l'immeuble

### **Pour un logement de moins de 10 ans ou ayant fait l'objet de gros travaux**

- Permis de construire ou déclaration de travaux
- Attestation d'assurance dommages-ouvrage

**N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.**